

Exercice : RGDU sur 6 mois

Réalisez le bulletin du mois de juin et le détail des RG depuis janvier

Marie-Sophie

Entreprise : 35 salariés

Taux AT : 2 %

Taux versement mobilité : 2 %

Salarié non cadre en CDI

Salaire de base : 2 000,00 €

Taux PAS : 0,5 %

Mutuelle : Forfait de 50 € - 50/50

Salaires précédents :

Mois	Salaire de base	absences	ICP / maintien employeur	Primes	HS	Brut
Janvier	2 000,00			PPV exonérée 1 000,00		2 000,00
Février	2 000,00	35 h – 500,00 €				1 500,00
Mars	2 000,00	CP 12 jours – 923,08	ICP – 960,00			2 036,92
Avril	2 000,00				5 h – 82,42	2 082,42
Mai	2 000,00	Maladie – 70 h – 909,09 abs – 215,54 IJSS	Maintien légal – 409,09			1 284,46
Juin	2 000,00			2 500,00		4 500,00

La salarié démissionne et quitte l'entreprise fin juin. Les primes suivantes représentent les ICCP et autres primes proratisées qui constituent le brut.